

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN

Procès verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 14 janvier 2014 à 20h00. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers MM Michel Bonneville, Mark Handschin, François Thibodeau, Mme Sylvie Laurain, MM Michel Morin et Ghislain Provost.

Également présente : Madame Manon Donais, directrice générale.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 3 décembre 2013
4. Dépôt des comptes mensuels
5. **LOISIRS ET CULTURE**
 - a) Signature du contrat du spectacle du 150^e et autorisation de dépenses : 35 000.00\$
 - b) Autorisation d'une dépense pour la fête d'hiver du 15 février 2014 : 200.00\$
 - c) Paiement à M. Mark Handschin pour une subvention aux loisirs : 396.00\$
 - d) Paiement à Ministère du Revenu du Québec pour impôts des loisirs au 30 sept 2013 : 34.15\$
 - e) Paiement à Mme Suzane Ouellette pour l'achat de livre de bibliothèque et logiciel : 325.29\$
 - f) Paiement à Librairie moderne pour l'achat de livre de bibliothèque : 313.37\$
6. **PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
 - a) Signature de l'entente avec l'Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie (APAM)
 - b) Autorisation d'une dépense pour l'achat de 6 boyaux et une lance : 2 400.00\$
 - c) Suivi du dossier de Christopher Hutchison
 - d) Paiement à Aréo-Feu pour l'achat d'équipement pour le service d'incendie : 276.05\$
 - e) Paiement à Régie Intermunicipale Incendie MSG-SBI pour le service du TPI 17 nov au 28 décembre : 111.00\$
 - f) Paiement à la Municipalité d'Henryville pour de l'entraide au 585 Principale : 386.40\$
 - g) Paiement à Imprimerie Sur-Del pour les registres de vérification des camions incendie : 220.75\$
 - h) Paiement à Alain Héту pour frais de déplacement et batterie du service des incendies : 107.56\$
 - i) Paiement à CAT Cordonnerie pour l'achat de courroie et velcro pour service incendies : 52.89\$
7. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - a) Règlement 454 relatif aux travaux de nettoyage de la branche 20 du cours d'eau Ewing
 - b) Paiement à MRC du Haut-Richelieu pour les travaux du cours d'eau Ewing : 15 306.08\$
 - c) Demande d'une dérogation mineure pour un chenil
8. **HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
 - a) Autorisation d'une dépense pour l'achat d'huile à tracteur : 60.00\$
 - b) Paiement à L'Homme & fils pour achat divers pour garage et bâtiments municipaux : 230.72\$
 - c) Paiement à Claude & François Phénix pour réparation des lumières de rues : 351.77\$
 - d) Paiement à Tenaquip pour achat de papier hygiénique et à mains : 108.39\$
9. **FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**
 - a) Autorisation de paiement par Accès D des factures de la MRC du Haut-Richelieu
 - b) Demande d'appui de la MRC du Haut-Richelieu pour modifier la date des élections munic.
 - c) Acceptation de la soumission de Financière Manuvie pour les Assurances collectives
 - d) Annulation de l'adresse courriel avec Net communications
 - e) Offre d'emploi pour un employé à l'entretien général et au Parc de l'Amitié
 - f) Autorisation de dépense pour l'achat de chèques laser et comptes de taxes : 735.00\$
 - g) Autorisation de dépense pour la contribution annuelle à la FQM : 885.00\$
 - h) Autorisation de dépense pour l'abonnement annuel à l'ADMQ : 693.00\$
 - i) Autorisation de dépense pour le soutien technique à CIB : 3 495.00\$
 - j) Paiement à SAD Informatique pour l'entretien du réseau informatique : 95.78\$
 - k) Paiement à René Gauvin, comptable pour les rapports financiers 2012 : 8 933.55\$
 - l) Paiement à Papeterie Cowansville pour l'achat de papier et d'enveloppes : 57.47\$
 - m) Paiement à Monty Coulombe SENC pour honoraires juridiques : 198.34\$
 - n) Paiement à Copicom pour copies supplémentaires au contrat : 366.32\$
10. **VARIA**
11. **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**
12. **COURRIER**
13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. OUVERTURE

M. Martin Thibert, maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2014-01-001 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. François Thibodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 DÉCEMBRE 2013.

2014-01-002 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le procès-verbal du 3 décembre 2013 soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

4. DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles

Salaire des élus	Janvier 2014	2 430.85\$
Salaire des employés (bureau, voirie et parc)	Décembre 2013	4 808.86\$
Salaire des pompiers	Novembre 2013	2 096.36\$
	Décembre 2013	2 440.91\$
Salaire – Directrice générale	D1300276	1 708.45\$
Salaire – Directrice générale	D1300279	2 225.41\$
C1300501	Alain Héту, entente cellulaire novembre et décembre 2013	120.00\$
C1400001	Laboratoires d'analyses SM, analyse d'eau	61.52\$
C1400002	L'Homme & fils, timbres, Sébastinois et avis public consultation CCU	187.55\$
C1400003	Garage Yves St-Laurent, essence camion voirie	84.00\$
C1400004	Gestim, forfait mensuel décembre 2013	536.76\$
C1400005	Pétroles Dupont, diésel véhicule du parc, huile à chauffage garage et caserne	2 051.28\$
L1300080	Télébec, téléphone garage et loisirs	196.67\$
L1300081	Hydro-Québec, électricité lumières de rues	598.84\$
L1300082	Receveur Général du Canada, DAS Novembre 2013	2 133.58\$
L1300083	Ministre du Revenu du Québec, DAS Novembre 2013	5 045.17\$
L1300084	Desjardins Services de cartes, café pour réunion et repas employés élections	122.62\$
Pour un total de :		26 848.83\$

Dépenses par résolution

C1300492	Bye Bye Paperasse, déchetage d'archives (résol. 2013-11-414)	202.07\$
C1300493	Fédération Québécoise Municipalité, formation élus (résol.2013-12-449)	494.39\$
C1300494	René Gauvin, Comptable, rapports annuels des loisirs (résol. 2013-03-071)	1 207.23\$
C1300495	CMP Mayer, achat de boyaux pour la caserne (résol. 2013-12-426)	3 462.82\$
C1300496	Enseignes Bois&Passion, plaque murale et logo autocollant (résol.2013-11-402)	546.14\$
C1300497	Tenaquip Ltd, vaisselles fête de Noël des enfants (résol. 2013-10-336)	44.44\$
C1300498	Réal Huot, clé pentagone – aqueduc (résol. 2013-10-354 / 2013-11-405)	126.48\$
C1300499	Madelyn Marcoux, honoraires professionnels archives (résol.2013-03-098)	1 012.50\$
C1300500	Groupe Réal Jean, matériaux débimètre PM1 (partie) (résol. 2013-09-331)	13 807.90\$
C1300502	BL Informatique, 2 ordinateurs (résol. 2013-06-189)	827.82\$
C1400006	Aréo-Feu, hache et gaffes pour service des incendies (résol. 2013-12-427)	228.80\$
C1400007	L'Homme & fils, matériaux pour patinoire (résol.2013-10-336 / 2013-12-455)	162.86\$
C1400008	Claude & François Phénix, éclairage éco-bâtiments (résol.2013-10-362)	17 309.90\$
Pour un total de :		39 433.35\$

5. LOISIRS ET CULTURE

A) SIGNATURE DE CONTRAT ET AUTORISATION DE DÉPENSES POUR LE SPECTACLE DU 150^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MUNICIPALITÉ

2014-01-003 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que Mme Manon Donais, directrice générale soit autorisé à signer les contrats et qu'une dépense au montant de 35 000.00\$ soit autorisée dans le cadre de la fête du 150^{ème} anniversaire de la municipalité. **ADOPTÉE.**

B) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LA FÊTE D'HIVER DU 15 FÉVRIER

2014-01-004 Il est proposé par M. François Thibodeau, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 200.00\$ soit autorisée pour l'achat de matériels nécessaires à la fête d'hiver. **ADOPTÉE.**

C) PAIEMENT POUR DES SUBVENTIONS AUX LOISIRS

2014-01-005 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 396.00\$ soit émis à l'ordre de *Mark Handschin*, pour une subvention aux loisirs. **ADOPTÉE.**

#C1400027 Mark Handschin (inscriptions hockey et soccer) 396.00\$

D) PAIEMENT AU MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC

2014-01-006 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 34.15\$ soit émis à l'ordre de *Ministre du Revenu du Québec* pour l'inscription au Registre des entreprises pour les loisirs au 30 septembre 2013.

#C1400009 Ministre du Revenu du Québec 34.15\$

E) PAIEMENT À MME SUZANE OUELLETTE

2014-01-007 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 325.29\$ soit émis à l'ordre de *Suzane Ouellette* pour l'achat de livres de bibliothèque et du support technique annuel du logiciel.

#C14000010 Suzane Ouellette 325.29\$

F) PAIEMENT À LIBRAIRIE MODERNE

2014-01-008 Il est proposé par M. François Thibodeau, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 313.37\$ soit émis à l'ordre de *Librairie Moderne* pour l'achat de livres de bibliothèque.

#C1400011 Librairie Moderne 313.37\$

6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

A) SIGNATURE DE L'ENTENTE AVEC L'ASSOCIATION DES POMPIERS AUXILIAIRES DE LA MONTÉRÉGIE (APAM)

2014-01-009 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la signature de l'entente de partenariat avec l'APAM et que le chèque de la contribution annuelle soit émis. **ADOPTÉE.**

B) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LA CASERNE

2014-01-010 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 2 400.00\$ soit autorisée pour l'achat de 6 boyaux 4 pouces pour le service des incendies et l'achat d'une lance suite à la vérification de l'état mécanique de l'ancienne. **ADOPTÉE.**

20h05 : Arrivée de Mme Sylvie Laurain, conseillère.

C) SUIVI DU DOSSIER DE CHRISTOPHER HUTCHISON

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service des incendies a demandé à M. Christopher Hutchison et ce, à plusieurs reprises au courant du mois de novembre 2013, de se conformer à certaines règles du service et de l'administration;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont fait les mêmes remarques dans la lettre recommandée du 20 novembre 2013 adressée à M. Hutchison;

CONSIDÉRANT QUE M. Hutchison n'a pas répondu à la lettre et n'est en aucun temps entré en contact avec la directrice générale pour remettre le document demandé;

EN CONSÉQUENCE :

2014-01-011 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. François Thibodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder au congédiement de M. Christopher Hutchison à titre de pompier volontaire du service des incendies, suite à l'étude de son dossier puisqu'il refuse de coopérer avec l'administration municipale et le service des incendies. ADOPTÉE.

D) PAIEMENT À ARÉO-FEU

2014-01-012 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. François Thibodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 276.05\$ soit émis à l'ordre de *Aréo-Feu* pour l'achat de gants, bottes et lettrage pour le service des incendies. ADOPTÉE.

#C1400012	Aréo-Feu	276.05\$
-----------	----------	----------

E) PAIEMENT À RÉGIE INTERMUNICIPALE MONT-ST-GREGOIRE / SAINTE-BRIGIDE

2014-01-013 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 111.00\$ soit émis à l'ordre de *RIM d'incendie Mont-Saint-Grégoire Sainte-Brigide* pour les services du Technicien en prévention des incendies. ADOPTÉE.

#C1400014	RIM d'incendie Mont-Saint-Grégoire Sainte-Brigide	111.00\$
-----------	---	----------

F) PAIEMENT À LA MUNICIPALITÉ D'HENRYVILLE

2014-01-014 Il est proposé par M. François Thibodeau, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 386.40\$ soit émis à l'ordre de *la Municipalité d'Henryville* pour de l'entraide incendie au 585 Principale à Saint-Sébastien. ADOPTÉE.

#C1400015	Municipalité d'Henryville	386.40\$
-----------	---------------------------	----------

G) PAIEMENT À IMPRIMERIE SUR-DEL

2014-01-015 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 220.75\$ soit émis à l'ordre de *Imprimerie Sur-Del* pour les registres de vérification des camions incendies. ADOPTÉE.

#C1400016	Imprimerie Sur-Del	220.75\$
-----------	--------------------	----------

H) PAIEMENT À ALAIN HÉTU

2014-01-016 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 107.56\$ soit émis à l'ordre de *M. Alain Héту* pour des frais de déplacement et l'achat de batteries pour le service des incendies. ADOPTÉE.

#C1400017	Alain Héту	107.56\$
-----------	------------	----------

I) PAIEMENT À CAT CORDONNERIE

2014-01-017 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 52.89\$ soit émis à l'ordre de *CAT Cordonnerie* pour l'achat de courroie et velcro pour le service des incendies. **ADOPTÉE.**

#C1400018

CAT Cordonnerie

52.89\$

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

A) RÈGLEMENT 454 RELATIF AUX TRAVAUX DE NETTOYAGE DE LA BRANCHE 20 DU COURS D'EAU EWING

2014-01-018 Il est proposé par M. François Thibodeau, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le règlement 454 relatif aux travaux de nettoyage de la branche 20 du cours d'eau Ewing, soit adopté comme ci-après mentionné. **ADOPTÉE.**

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN

RÈGLEMENT 454

RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXATION DES CONTRIBUABLES BÉNÉFICIAIRES DANS LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA BRANCHE 20 DU COURS D'EAU EWING

CONSIDÉRANT QUE le code municipal permet au conseil municipal de Saint-Sébastien d'adopter un règlement décrétant une taxe spéciale pour pourvoir au remboursement d'une facture payée à la MRC du Haut-Richelieu pour l'entretien de la branche 20 du cours d'eau Ewing;

Facture CRF1300469, branche 20 du cours d'eau Ewing, au montant de 15 306.08\$

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné à cet effet à la séance ordinaire du 3 décembre 2013, par le conseiller Monsieur François Thibodeau;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller M. François Thibodeau appuyé par la conseillère Mme Sylvie Laurain, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le présent règlement soit adopté et qu'il statue et décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Que le conseil de la municipalité de Saint-Sébastien impose une taxe, selon les hectares versants, tel que le suggère le tableau de répartition de la MRC du Haut-Richelieu, à savoir :

Branche 20 du Cours d'eau Ewing

Noms	Matricule	Hectares	Total
FERME E. & B. FANKHAUSER	3696-19-4015	30.928	15 306.08\$
TOTAL :	1 propriétés	30.928	15 306.08\$

ARTICLE 2

Ce compte sera payable dans les 30 jours suivant la date d'envoi du compte. Le taux d'intérêts pour tout retard de paiement sera de 8%. Il sera prélevé 3.00\$ pour tout envoi d'avis de rappel pour taxes impayées.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Signé :

Martin Thibert
Maire

Manon Donais
Directrice générale & secrétaire-trésorière

Avis de motion le 3 décembre 2013
Adopté le 14 janvier 2014
Avis public affiché le 15 janvier 2014

B) PAIEMENT À MRC DU HAUT-RICHELIEU

2014-01-019 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 15 306.08\$ soit émis à l'ordre de *MRC du Haut-Richelieu* pour les travaux du cours d'eau Ewing. **ADOPTÉE.**

#C1400013 MRC du Haut-Richelieu 15 306.08\$

C) DÉROGATION MINEURE POUR LE 601 RANG DE LA BAIE

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure est présentée par Mme Fabienne Docquier pour la propriété du 601 rang de la Baie ;

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but d'implanter un chenil;

CONSIDÉRANT QUE le projet ne respecte pas les normes du règlement de zonage portant le numéro 396 article 26.1, qui énumère les normes d'implantation d'un chenil;

CONSIDÉRANT QUE le chenil est situé à 30 m de la résidence principale et à 100 m d'une résidence voisine, alors qu'il faudrait respectivement 45 m et 150 m;

CONSIDÉRANT QUE le chenil est à moins de 30 m d'un puits et qu'il présente des fenêtres à l'avant du bâtiment, ce qui n'est pas conforme aux normes d'implantation d'un chenil;

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire a l'intention d'agir principalement à titre de garderie pour animaux;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme;

EN CONSÉQUENCE :

2014-01-020 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à la majorité des conseillers présents;

QU'une haie de cèdres d'une hauteur minimum de 48 pouces soit installée du côté ouest du bâtiment, entre la résidence et le chenil;

QU'après cessation des opérations de plus de 6 mois, la dérogation devienne nulle et sans effet;

QU'un permis du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) soit en vigueur s'il y a une telle obligation;

QUE la dérogation mineure demandée par Mme Fabienne Docquier soit accordée tel que recommandé par les membres du comité consultatif en urbanisme. **ADOPTÉE.**

8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT D'HUILE À TRACTEUR

2014-01-021 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 60.00\$ soit autorisée pour l'achat d'huile pour le tracteur. **ADOPTÉE**

B) PAIEMENT À L'HOMME & FILS INC.

2014-01-022 Il est proposé par M. Ghislain Provost, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 230.72\$ soit émis à l'ordre de *L'Homme & Fils inc.* pour divers matériaux d'entretien du garage et des bâtiments municipaux. **ADOPTÉE.**

#C1400019 L'Homme & fils inc. 230.72\$

C) PAIEMENT À CLAUDE & FRANÇOIS PHÉNIX ET FILS INC.

2014-01-023 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 351.77\$ soit émis à l'ordre de *Claude & François Phénix* pour la réparation des lumières de rues. **ADOPTÉE.**

#C1400020 Claude & François Phénix et fils inc. 351.77\$

D) PAIEMENT À TENAQUIP

2014-01-024 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 108.39\$ soit émis à l'ordre de *Tenaquip* pour l'achat de papier hygiénique et papier à mains. **ADOPTÉE.**

#C1400021

Tenaquip

108.39\$

9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

A) AUTORISATION DE PAIEMENT PAR ACCÈS D DES FACTURES DE LA MRC DU HAUT-RICHELIEU

2014-01-025 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser Mme Manon Donais, directrice générale à effectuer le paiement des factures de la MRC du Haut-Richelieu par Accès D. **ADOPTÉE.**

B) DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DU HAUT-RICHELIEU POUR MODIFIER LA DATE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QUE les élections municipales se tiennent simultanément au Québec le 1^{er} dimanche de novembre;

CONSIDÉRANT QUE les mois de novembre et décembre sont des mois fort occupés pour l'ensemble des organismes municipaux et paramunicipaux;

CONSIDÉRANT QUE malgré l'extension accordée pour le dépôt des budgets municipaux locaux, les nouveaux élus de même que le personnel administratif sont débordés;

CONSIDÉRANT QUE les nouveaux élus s'intéressant au domaine municipal souhaitent bénéficier d'une période plus longue pour remplir leurs obligations tant municipales locales que régionales;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Richelieu, par sa résolution 13409-13 en date du 27 novembre 2013, demande au gouvernement du Québec de modifier la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités afin que la tenue des élections aux 4 ans se fasse le 1^{er} dimanche d'octobre;

EN CONSÉQUENCE :

2014-01-026 Il est proposé par M. François Thibodeau, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'appuyer les démarches de la MRC du Haut-Richelieu. **ADOPTÉE**

C) ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE FINANCIÈRE MANUVIE POUR LES ASSURANCES COLLECTIVES

CONSIDÉRANT le mandat confié au Groupe Financier AGA inc. afin d'agir à titre de consultant pour la municipalité de Saint-Sébastien dans le cadre du regroupement d'achat en assurance collective de Québec-Beauce;

CONSIDÉRANT l'analyse produite par AGA portant sur un contrat d'une durée maximum de soixante (60) mois tel que prévu au devis;

CONSIDÉRANT les conclusions d'AGA;

CONSIDÉRANT la décision unanime des membres du comité de sélection du regroupement face au projet déposé par Financière Manuvie.

EN CONSÉQUENCE :

2014-01-027 Il est proposé par M. Ghislain Provost, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'accepter la soumission de Financière Manuvie pour toutes les protections qui y sont prévues;

QUE ce contrat soit pour une durée de soixante (60) mois maximum, sujet au renouvellement tel que prévu au devis, que la mise en vigueur soit effective le 1^{er} janvier 2014;

QUE les taux et les primes pour chacune des protections soient garantis pour les 18 et 30 premiers mois du contrat selon ce qui apparaît aux tableaux déposés par AGA;

QUE l'augmentation maximale soit de 15 % au premier renouvellement pour les garanties à expérience;

**QU'il est entendu que les primes peuvent varier en fonction du volume (c'est-à-dire des ajouts, des retraits ou des variations dans le nombre et la fonction des personnes adhérentes).
ADOPTÉE.**

D) ANNULATION DE L'ADRESSE COURRIEL AVEC NET COMMUNICATIONS

2014-01-028 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'adresse courriel avec Net Communications soit annulée. ADOPTÉE.

E) OFFRE D'EMPLOI POUR UN EMPLOYÉ À L'ENTRETIEN GÉNÉRAL ET AU PARC DE L'AMITIÉ

2014-01-029 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'offrir un poste d'employé à l'entretien général et au Parc de l'amitié. ADOPTÉE.

F) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT DE CHÈQUES LASER ET COMPTES DE TAXES

2014-01-030 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 735.00\$ soit autorisée pour l'achat de chèques laser et comptes de taxes. ADOPTÉE.

G) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LA CONTRIBUTION ANNUELLE À LA FQM

2014-01-031 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 885.00\$ soit autorisée pour la contribution annuelle à la FQM. ADOPTÉE.

H) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR L'ABONNEMENT ANNUEL À L'ADMQ

2014-01-032 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 693.00\$ soit autorisée pour l'abonnement annuel à la l'ADMQ. ADOPTÉE.

I) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LE SOUTIEN TECHNIQUE À CIB

2014-01-033 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 3 495.00\$ soit autorisée pour le soutien technique 2014 à Corporation Informatique Bellechasse. ADOPTÉE.

J) PAIEMENT À SAD INFORMATIQUE

2014-01-034 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. François Thibodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 95.78\$ soit émis à l'ordre de *SAD Informatique* pour l'entretien du réseau informatique. ADOPTÉE.

#C1400022	SAD Informatique	95.78\$
-----------	------------------	---------

K) PAIEMENT À M. RENÉ GAUVIN, COMPTABLE

2014-01-035 Il est proposé par M. Ghislain Provost, appuyé par M. François Thibodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 8 933.55\$ soit émis à l'ordre de *René Gauvin, Comptable* pour les rapports financiers 2012. ADOPTÉE.

#C1400023	René Gauvin, Comptable	8 933.55\$
-----------	------------------------	------------

L) PAIEMENT À PAPETERIE COWANSVILLE INC.

2014-01-036 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 57.47\$ soit émis à l'ordre de *Papeterie Cowansville inc* pour l'achat de papier et d'enveloppes. **ADOPTÉE.**

#C1400024 Papeterie Cowansville inc. 57.47\$

M) PAIEMENT À MONTY COULOMBE SENC

2014-01-037 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 198.34\$ soit émis à l'ordre de *Monty Coulombe SENC* pour des honoraires juridiques 2013. **ADOPTÉE.**

#C1400025 Monty Coulombe SENC 198.34\$

N) PAIEMENT À COPICOM

2014-01-038 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 366.32\$ soit émis à l'ordre de *Copicom* pour les copies supplémentaires au contrat. **ADOPTÉE.**

#C1400026 Copicom 366.32\$

10. VARIA

M. Martin Thibert demande aux personnes présentes si elles connaissent des gens qui seraient volontaires à offrir de l'aide à M. François Thibodeau pour arroser la patinoire.

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR L'INSTALLATION DE L'ÉLECTRICITÉ DANS LA NOUVELLE CABANE POUR LA PATINOIRE

2014-01-039 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 200.00\$ soit autorisée pour l'installation de l'électricité (lumières) dans la nouvelle cabane pour la patinoire. **ADOPTÉE**

11. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le maire invite les gens de l'assistance à poser leurs questions.

12. COURRIER

Dans une lettre reçue au bureau municipal le 31 décembre 2013, La Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) nous informe qu'une ristourne de 2 107 dollars nous sera versée au terme de l'exercice financier de 2013.

Le Ministre du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parc (MDDEP) nous informe, dans une lettre reçue le 31 décembre 2013 que, dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles, la performance de notre municipalité en matière de gestion des matières résiduelles nous a valu une subvention de 7 162.92\$ pour l'année 2013.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2014-01-040 Il est proposé par M. François Thibodeau, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée. **ADOPTÉE.**

Martin Thibert,
Maire

Manon Donais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière